février 2013

Bulletin Municipal

NORGES La Ville

agenda

08 mai 2013
Cérémonie au monument aux morts,
verre de l'amitié

22 juin 2013
Fête du village

13 juillet 2013
Feu d'artifice, Bal

14 juillet 2013
Cérémonie au monument aux morts,
verre de l'amitié

25 août 2013
Commémoration en l'honneur des 4 résistants fusillés par les Allemands au lieu dit « la Liberté » situé sur la commune de Norges la Ville

11 novembre 2013
Commémoration de l'armistice de 14-18

Dans ce numéro

Le mot du Maire 3
L'équipe municipale 4
Droits du seigneur, devoirs du manant 5
Le drapeau d'Histoire et Résistance a flotté devant le Monument aux morts pour le 11 novembre 7
Portrait fleuri : Yvette Gendre 7
Le Syndicat d'Electrification et de Réseaux Téléphoniques de Plombières les Dijon 8
La Communauté de Communes Val de Norge 9
Le budget communal en chiffres 10
La commune récompensée pour son fleurissement 12
Le projet « Cœur de villages » 13
La municipalité planche sur le PLU 13
Reprise et fin des travaux pour la zone humide 14
Un vaste programme de voirie 16
Travaux de mise aux normes à l'école 18
Un abri bus à bambins 18
Solidarité et convivialité au Centre Communal d'Action Sociale 19
L'état civil en 2012 20
Les informations utiles 20
L'accueil périscolaire 23
Une année à l'école maternelle 24
Des nouvelles de la bibliothèque 26
Le carnet des associations 27

photo couverture : D. Guichot
conception mise en page : S. Paquet

Contact mairie

Secrétariat : Mme CARDOT

Horaires d'ouverture :
Mardi 17h00 - 19h00
Mercredi 13h00 - 17h00
Samedi 9h00 - 11h30

Permanence du Maire
sur rendez-vous le samedi

Téléphone : 03 80 35 77 83
Télécopie : 03 80 35 77 93

mail : mairie.norges@laposte.net

Site officiel
www.norges.fr

NOUVELLE adresse mail
siteofficiel@norges.fr

Bulletin Municipal

ANNÉE 2013 - N°9 **FEVRIER**

Le mot du Maire

Marquée par le départ d'Emmanuel Clochet, pour des raisons professionnelles, l'année 2012 a aussi connu l'arrivée, pour compléter le conseil municipal et élire un nouveau maire, de trois nouveaux conseillers : Mesdames Nathalie Berland, Anne Clérice et Monsieur Alexis Gabier, qui se sont très vite intégrés à l'équipe en place.
Ainsi, nous ne serons pas trop de quinze pour mener à bien les différents projets qui nous attendent en cette nouvelle année.
Le plus important reste, bien sûr, la révision totale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) car celui en vigueur voté en 2003 n'est plus en conformité avec le Schéma de Cohérence Territorial du Dijonnais (SCOT).
Le premier semestre de 2013 devrait voir la fin des travaux de la zone humide qui suit le cours de la Norge. L'entreprise ROC s'est engagée à monter le banc prévu sur la plateforme et remplacer les planches défectueuses.
Nous espérons que ces travaux seront terminés en juin afin que cet été, les promeneurs puissent jouir paisiblement de ce nouvel aménagement.
Par contre, le projet du kiosque, trop onéreux, est abandonné ainsi que l'aménagement de l'entrée de Norges.
La réfection de la route du golf et l'enfouissement des réseaux rue du château d'eau sont en passe d'être terminés. Les deux logements créés avec l'aménagement du presbytère sont occupés, tout comme les locaux mis à disposition de Norges Animation et des Courlis.
Autre projet important et nécessaire : la réalisation d'un parking près de l'école qui permettra aux parents de se garer et aux enfants de se déplacer en toute sécurité, est dans sa phase administrative.
L'équipe municipale remaniée continuera de travailler pour

Guy BREBOUILLET
Maire

améliorer la vie de nos concitoyens et œuvrer pour le bien vivre à Norges dans un esprit de cordialité et de tolérance entre les habitants de notre village, et j'en profite pour saluer ceux qui arrivent, de nombreux liens se sont créés.
Je souhaite qu'en 2013 ils se trouvent renforcés et qu'ensemble nous franchissions toute nouvelle difficulté qui se présenterait.

Guy BREBOUILLET
Maire

L'équipe municipale

Maire
Guy Brebouillet

1er adjoint
Stéphane Paquet

2ème adjointe
Christine Dajnak

3ème adjoint
Xavier Lacour

4ème adjoint
Maurice Chebion

Les conseillers :

Jacques Beucler	Michel Derepas
Nathalie Berland	Alexis Gabier
Chantal Briquez	Muriel Lepoint
Claude Carré	Christiane Nadisic
Anne Clérice	Christophe Zehnder

Les différentes commissions

Commission finances : M. CHEBION – M. DEREPAS M. LEPOINT – C. NADISIC – A.CLERICE – N. SALVE* D. GUICHOT*

Commission travaux et patrimoine : C. BRIQUEZ – N. BERLAND X. LACOUR – C. ZEHNDER – A. GABIER – B. FAIVRE*

Commission urbanisme / PLU : C. DAJNAK – A. CLERICE N. BERLAND – X. LACOUR – S. PAQUET – C. BRIQUEZ A. GABIER – D. GUICHOT*

Commission école et jeunesse, vie associative et vie sociale : C. NADISIC – C. DAJNAK - X. LACOUR – A. CLERICE

Commission communication et nouvelles technologies : S. PAQUET – C. BRIQUEZ – A. CLERICE – M. LEPOINT

* membres extérieurs

Délégués dans les commissions de la Communauté de communes Val de Norge

- jeunesse : C. NADISIC - N. BERLAND
- intercommunalité : C. DAJNAK – N. BERLAND
- culture et communication : C. BRIQUEZ – S. PAQUET
- finances : M. DEREPAS – M. CHEBION
- valorisation des déchets : N. BERLAND.

Les membres des syndicats et communauté :
Délégués à Communauté de Communes : G. BREBOUILLET – C. BRIQUEZ – S. PAQUET – N. BERLAND
Syndicat d'électrification et de réseaux téléphoniques de Plombières-lès-Dijon :
Délégués titulaires : S. PAQUET – X. LACOUR (Délégué suppléant : Maurice CHEBION)
Syndicat d'adduction d'assainissement des eaux de Clénay Saint Julien : Délégués titulaires : A.GABIER C. CARRE (Délégués suppléants : C. ZEHNDER – A. CLERICE)
Syndicat de la Tille, de la Norge et de l'Arnison : C. BRIQUEZ – C. DAJNAK (Délégué suppléant : C. ZEHNDER)

L'action sociale :
Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales : Nathalie BERLAND
Centre Communal d'Action Sociale (membres élus : C. NADISIC - C. ZEHNDER - M. LEPOINT – N. BERLAND
membres extérieurs : I. BENOIT – G. DEULVOT – A. JOUAN – B. FAIVRE

Une page d'histoire...

Droits du seigneur, devoirs du manant

Au temps de la seigneurie existaient ce qu'on appellerait aujourd'hui des pouvoirs de police qui réglementaient à la fois la vie paysanne et certains aspects de la vie privée. La réglementation était précise et les amendes nombreuses...

Le 12 mars 1720, à l'issue de la messe, Claude Bauly, sergent ordinaire de la justice de Norges annonce aux paroissiens, "l'aveu et dénombrement donné au Roi et aux membres de la Chambre des comptes de Bourgogne par Antoine Joly, marquis de Blaisy, pour satisfaire à la reprise de fief de la terre de Norges-la-Ville".

En d'autres termes, Antoine de Blaisy, venant d'hériter de son père de la seigneurie de Norges rappelle aux habitants du village leurs devoirs de sujets lors d'une séance solennelle à laquelle nul ne peut se soustraire sous peine d'amende.

Le sergent du seigneur commence par la longue liste des propriétés d'Antoine et précise les redevances qui y sont rattachées. Ainsi, pour la jouissance d'une maison avec son jardin et sa cour, situés rue d'amont près de la rivière, Pierrette Cotheret verse une mesure de froment et une d'avoine à la saint Barthélemy plus une poule au premier janvier. Pour trois journaux de terre situés derrière son château, il sera payé au seigneur 10 sols à la saint Barthélemy et une journée de corvée au temps des vendanges.

Blason du Marquis de Blaisy

Le droit de justice sur tout le fief appartient au seigneur qui a le droit de faire dresser un signe patibulaire, potence, carcan, pour punir les délinquants par la mise en exécution des sentences prononcées par son juge ou son lieutenant, délinquants qu'il pourra tenir "serrés" comme l'atteste encore de nos jours le nom du lieu-dit "derrière la prison" situé à l'arrière des premières maisons de la route de Savigny.

« Il est interdit de fréquenter les cabarets et notamment les jours de fêtes et pendant les messes ou cérémonies religieuses et aux taverniers de servir des clients ! »

Antoine de Blaisy, comme son père Guillaume ou plus tard son fils Claude, exerce sur toute l'étendue de la seigneurie ce qu'on appellerait aujourd'hui des pouvoirs de police qui réglementent à la fois la vie paysanne et certains aspects de la vie privée. Les amendes encourues s'élèvent pratiquement toutes à 3 livres 5 sols et ne varieront guère jusqu'à la Révolution.

La réglementation de la vie paysanne est très précise : "Les habitants de Norges-la-Ville et autres, de quelles qualités que ce soient, ne peuvent vendanger aucune vigne ou enclos sans l'autorisation du seigneur sous peine d'amende et de confiscation des fruits" et des tonneaux ! En plus chaque foyer devra abandonner au seigneur un bénaton de raisin sur seize récoltés. Le raisin sera obligatoirement écrasé au pressoir appartenant au seigneur, le vin obtenu ne pourra être vendu qu'après paiement des "droits "accoutumés" et nul ne peut tenir cabaret sans permission.

La levée d'un ban s'applique aussi pour la fenaison et pour la moisson qui ne pourront commencer qu'après le passage des officiers seigneuriaux qui auront auparavant vérifié le degré de maturité des grains. Défense aussi d'aller couper dans les bois des liens pour maintenir les gerbes si ce n'est au jour et au lieu indiqués.

Le four banal appartient au seigneur et est situé en la rue basse (actuelle rue des sources). Tous les habitants sont tenus d'y faire cuire pains et pâtés et de payer les 20 deniers de droit de fournage. Les pains cuits ailleurs seront confisqués en plus de l'amende à verser. Sans compter que chaque habitant est tenu de porter au seigneur un pain d'une valeur de 2 deniers le lendemain de Noël.

Sur l'ensemble du territoire du

(Suite page 6)

Les moissons

(Suite de la page 5)
village, chacun devra planter des haies ou entretenir des palissades autour des champs et des clos pour empêcher les troupeaux d'y pénétrer, barrières qui devront être levées après la moisson, les bêtes pouvant alors paître sur toute l'étendue du finage. Mais gare à ceux qui auront "outrepassé" ou déplacé les bornes !

La population est étroitement surveillée. Les Norgeois qui seront trouvés à travailler les jours de dimanches ou de fêtes solennelles, seront amendables arbitrairement, ce qui pourra aller jusqu'à 7 sous. Il est interdit de fréquenter les cabarets et notamment les jours de fêtes et pendant les messes ou cérémonies religieuses et aux taverniers de servir des clients. Prohibés aussi toutes sortes de jeux, cartes ou quilles, surtout, les jours de fêtes et pendant "le service divin". Les villageois ne pourront s'assembler qu'avec l'autorisation du seigneur. Ceux qui se laisseront aller à des excès de toutes sortes, "batteries, outrages jusqu'à effusion de sang" devront payer l'amende de 3 livres 5 sols ; l'amende pourra être augmentée par le juge si "la batterie est énorme ou faite en guet-apens".

Quand on lit les comptes-rendus de ces réunions on s'aperçoit que, plus on avance dans le XVIII° siècle, plus les amendes sont nombreuses : les paysans relèvent peu à peu la tête….La Révolution n'est pas loin.

Chantal BRIQUEZ

A SAVOIR

Le journal de terre, superficie que l'on pouvait labourer en un jour, équivalait à environ 35 ares

En 1720, la livre tournois (car fabriquée à Tours) devient la « livre » (0,31 grammes d'or pur), elle valait 20 sols (ou sous) et chaque sol 12 deniers.

Les comparaisons de valeurs avec l'époque actuelle sont difficiles même si l'on a calculé que la livre de 1 700 équivaudrait à quinze de nos euros actuels.

Mais que pouvait-on acheter avec une livre à cette époque ? Un élément de réponse dans un acte établi en 1718 par Jean Roberdet, notaire à Nuits Saint Georges : la queue de vin ordinaire valait 22 livres.

Quand on sait que la queue équivalait à 456 litres….un vrai problème de certificat d'études !

Publicité

Le drapeau d'Histoire et Résistance a flotté devant le Monument aux morts pour le 11 novembre

En 1988, l'association "Histoire" et Résistance a été fondée pour commémorer la mémoire de quatre résistants abattus dans le bois de Norges en août 44.
C'est en 1994 que l'association a été dotée d'un drapeau financé par les communes de Savigny et de Norges-la-Ville.
Daniel Michaux puis Lucien Schmitt ont assuré la fonction de porte drapeau, honneur qui est revenu à Pierre Kowal en 2012.
On ne louera jamais assez le dévouement de ces hommes qui participent chaque année à un très grand nombre de cérémonies patriotiques, dont plusieurs sont souvent le même jour. C'est pour que les couleurs du drapeau d'Histoire et Résistance soient présentes lors de la cérémonie du 11 novembre que la municipalité a avancé l'heure de la commémoration. Et comme la population présente s'est levée plus tôt il a semblé plus convivial de la convoquer à un brunch qui a eu lieu dans la salle des fêtes. Café, pâtisseries, charcuterie….tout pour oublier un temps la froidure de la saison.

Portrait fleuri : Yvette Gendre

La silhouette d'Yvette Gendre est devenue familière aux habitants du village : tout au long de l'année elle travaille bénévolement dans les espaces verts de la commune. Sa ténacité, ses connaissances en jardinage et son inlassable enthousiasme ont permis la réalisation de nombreux projets de plantations. Aussi le Conseil municipal a souhaité lui rendre hommage lors de la cérémonie du 14 juillet au cours de laquelle Guy Brebouillet lui a remis la médaille de la commune. Vive émotion pour notre jardinière aussi touchée par l'intention que par les mots du maire, retranscrits ci-après :
« *Madame Gendre, parmi nous tous, vous êtes certainement la personne la plus dévouée à la commune. En effet, pratiquement tous les jours, quel que soit le temps vous participez à l'entretien des 20 massifs et des 32 jardinières répartis dans le village. Ni la canicule, ni la pluie ne vous fera abandonner la tâche que vous vous êtes donnée. Vous êtes attentive à tout, les espaces verts de Norges sont devenus vos enfants. Vous êtes minutieuse et aimez le travail bien fait, capable de reprendre à l'infini la courbe d'un massif jusqu'à trouver l'équilibre parfait Vous êtes la reine de la bordure impeccable, la bêche est votre sceptre. Vous avez su vous intégrer dans notre Comité de fleurissement. Vos connaissances en jardinage et votre inlassable enthousiasme ont favorisé la réalisation de nouveaux projets. Dans les rapports au sein de l'équipe, attentive à chacun, vous faites preuve de beaucoup de gentillesse, de chaleur et d'une extrême sensibilité. Vous dites souvent que vous voudriez que tout le monde soit heureux.*
Et bien, chère Yvette, aujourd'hui, nous sommes heureux, heureux et fiers, de vous remettre cette médaille de la commune de Norges-la-Ville. Elle est le symbole de la reconnaissance et de l'amitié que tout un village éprouve pour vous. »

Yvette Gendre et M. le Maire

Syndicats et Communauté de Communes

Le Syndicat d'Electrification et de Réseaux Téléphoniques de Plombières les Dijon

Les travaux de dissimulation des réseaux se poursuivront en 2013 route de Langres toujours sous la « direction » du syndicat de Plombières. Son avenir est toutefois en suspens compte tenu de la réforme des collectivités territoriales.

Débutés en novembre les travaux d'enfouissement des réseaux et le changement des lampadaires rue du Château d'eau se poursuivent. La rue a bien évidemment subi des dommages mais des réparations provisoires devraient permettre d'attendre sa réfection en 2014. Les études d'aménagement seront lancées cette année.

Le programme 2013 de dissimulation des câbles aériens concernera la route de Langres dans la continuité des travaux déjà effectués route de Dijon. Le « capital » disponible ne pourra toutefois pas nous permettre d'enfouir les réseaux au-delà de la rue de Savigny le Sec. Par ailleurs, le syndicat procèdera à la réparation de l'éclairage rue Charles Tissot. Un câble électrique provisoire alimente en effet l'éclairage depuis de nombreux mois.

Concernant le syndicat, son avenir reste en suspens compte tenu de la loi relative à la réforme des collectivités territoriales dont les objectifs sont, entre autres, la réduction du nombre de syndicats intercommunaux. Il est important de rappeler qu'aujourd'hui il n'existe que deux syndicats d'électrification en Côte d'Or : le syndicat de Plombières qui regroupe 37 communes et le SICECO avec plus de 660 communes adhérentes. Quelques agglomérations importantes (dont Dijon) n'adhèrent à aucun des syndicats.

Contrairement au SICECO qui propose des compétences optionnelles aux communes comme l'entretien des feux tricolores, l'organisation de la distribution de gaz etc et qui exerce des activités annexes dans le domaine de la communication électronique et les énergies renouvelables, le Syndicat de Plombières ne se consacre qu'aux compétences obligatoires d'un syndicat d'électricité c'est-à-dire, les opérations de renforcement des réseaux pour les adapter au développement des besoins, les travaux d'extensions des réseaux de distribution publique pour atteindre les propriétés à desservir, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques à titre environnemental. Ces opérations permettent également de changer les câbles obsolètes et sont souvent associées à la dissimulation des réseaux téléphoniques et d'éclairage public.

En Côte d'Or, comme dans les autres départements, le maintien de deux syndicats et de communes isolées reste toutefois temporaire. Des contraintes financières évolutives inciteront à terme les syndicats à trouver un terrain d'entente et les communes indépendantes à adhérer. Il ne s'agit donc que d'une question de temps… et de volonté.

La Communauté de Communes Val de Norge

Commission Enfance et Jeunesse

C'est à l'initiative de Daniel Guichot, ex grand patron de la Direction interrégionale de la police judiciaire de Dijon, désormais retraité dans la commune, que l'espace jeunes du Val de Norge, en partenariat avec la gendarmerie nationale a organisé une présentation des métiers de la gendarmerie. Beaucoup de moyens ont été mobilisés ce 17 novembre dernier par le centre d'information et de recrutement et le colonel Jean Luc Favier commandant de Région de la gendarmerie de Bourgogne pour faire découvrir les différents corps de métiers à une assistance venue nombreuse Sur place, étaient présentées la Mégane RS et la moto de la brigade d'intervention rapide (BIR) qui intervient sur autoroute mais également les différentes armes utilisées au cours des interventions. Parmi les actions proposées, une reconstitution de scène de crime, une interpellation d'individu excité par le Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie (PSIG) ont été simulées devant un public intéressé.

Commission Culture et Communication

L'année a été principalement marquée par la manifestation « Autour de ...l'agriculture » qui s'est tenue les 14 et 15 avril 2012. Son but était de faire découvrir les ressources agricoles de nos villages à un public qui a pu bénéficier de visites commentées et de démonstrations. Le samedi après-midi, plusieurs agriculteurs avaient ouvert les portes de leur exploitation pour présenter aux visiteurs leurs outils de travail, parfois très sophistiqués et leurs méthodes d'élevage.
L'après-midi était trop court pour passer des élevages de lapins, de moutons ou de chevaux de selle à la production de cresson, de plaques de gazons et à l'organisation d'une compostière. Côté technique, beaucoup de surprises aussi avec des démonstrations de matériel agricole piloté par ordinateur ou la fabuleuse ferme solaire de Brognon et ses 11000 panneaux photovoltaïques destinés à produire 2 mégawatts.
Le lendemain, le mini-marché et une mini-ferme installés à Saint-Julien permettaient de promouvoir les méthodes de production en circuit court qui se développent de plus en plus.
Le public était au rendez-vous et la chaleur de son enthousiasme remplaçait celle du soleil, absent ce jour-là.
Un bulletin semestriel "Vivre dans le Val de Norge" est distribué deux fois par an à tous les habitants qui par ailleurs peuvent découvrir le calendrier de toutes les manifestations organisées dans nos communes dans le dépliant trimestriel "Sortir dans le Val de Norge".
En mai 2013 se tiendra le deuxième salon du livre organisé avec le soutien des bibliothèques du Val de Norge et la Commission Culture et communication a le projet d'éditer un guide touristique des villages de notre communauté.

BON A SAVOIR
Votre famille ou vos amis veulent séjourner près de vous plusieurs jours mais votre maison est trop petite pour accueillir tout le monde ?
Sept solutions d'hébergement permettant de loger de 3 à 8 personnes existent dans certains villages de la Communauté Val de Norge. Pour tous renseignements www.val-de-norge.com

Communauté de Communes «Val de Norge»

Les représentants de Norges dans les commissions de la Communauté de Communes :

Asnières les Dijon, Bellefond, Brétigny, Brognon, Clenay, Flacey, Norges-la-Ville, Orgeux, Ruffey-lès-Echirey, et Saint-Julien.

Commission des Finances :

Michel DEREPAS
Maurice CHEBION

Commission Élimination, Valorisation des Déchets et Environnement :

Nathalie BERLAND

Commission Enfance et Jeunesse :

Nathalie BERLAND,
Christiane NADISIC

Commission Culture et Communication & manifestations intercommunales :

Chantal BRIQUEZ
Stéphane PAQUET

Commission Développement des Coopérations Intercommunales :

Christine DAJNAK,
Nathalie BERLAND

Les dossiers communaux

Le budget communal en chiffres

Recettes de Fonctionnement

	Montant
Fiscalité Locale (Taxes d'habitation, foncières)	284 743
Subvention et participation (Dotation Globale de l'Etat)	127 446
Produits courants (loyers)	15 290
Produits exceptionnels et divers	26 507
Total	453 986

Dépenses de Fonctionnement

	Montant
Charges à caractère général (énergies, entretien, divers)	119 343
Charges de personnel	142 890
Charges de gestion courante (indemnités, sécurité incendie, subventions associations…)	52 983
Charges financières (emprunts)	21 169
Charges exceptionnelles	8 926
Total	343 980

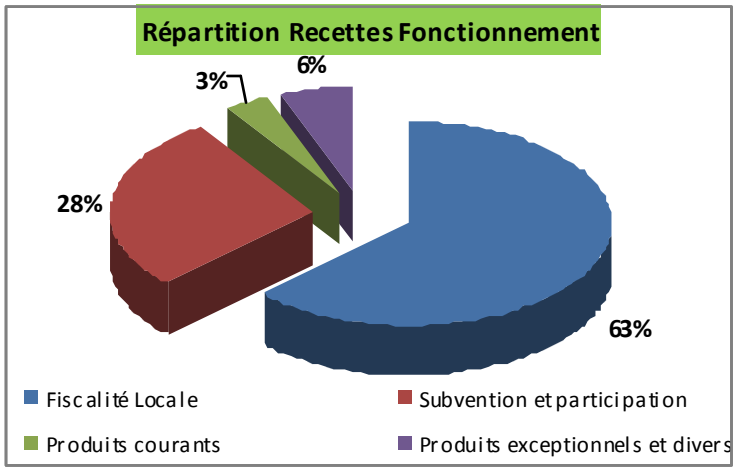

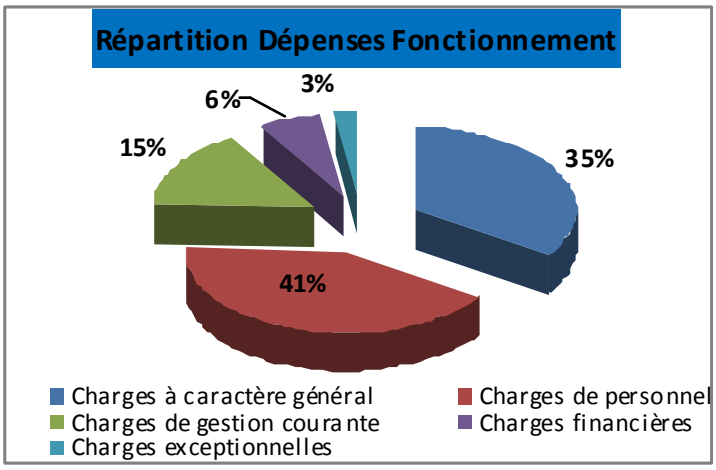

Les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées et on peut noter un solde positif de 108 675€.

Les taux d'imposition de la commune sont inchangés depuis 2003 (10 ans) :

Taxe d'Habitation ..... 6 ,89%
Taxe Foncière bâti 14,77%
Taxe Foncière non bâti 47,24%

Avec la vente prévue du terrain rue du château d'eau, l'abandon du projet de Kiosque place de la source, et la perception des taxes locales d'équipement liées aux constructions du lotissement rue de Malpertuis, la commune devrait améliorer son aisance financière pour 2013.
La municipalité doit cependant rester vigilante en matière d'investissement, l'augmentation des dotations de l'Etat n'étant pas d'actualité, il conviendra d'optimiser les dépenses et de rechercher dans la mesure du possible une aide auprès des différents partenaires financiers. C'est ce qui est fait notamment avec les projets de voiries où le Conseil Général apporte généralement un complément financier non négligeable.
La recherche d'économies est bien évidemment toujours d'actualité. Au delà de l'aspect environnemental, l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit contribuerait également à réduire les dépenses.

TÉL./FAX 03 80 73 33 97
PORT. 06 30 48 55 54

ENTREPRISE
TESTA
Père & Fils

MAÇONNERIE ■ BÉTON ARMÉ ■ TRAVAUX PUBLICS
RAVALEMENTS DE FAÇADES

SIEGE SOCIAL : ZA de Beauregard - 21490 NORGES LA VILLE
Courriel : testa.bruno2@wanadoo.fr

La commune récompensée pour son fleurissement

Printemps 2012 : Jonathan, notre nouvel employé communal vient grossir l'équipe et nous apprécions tous son expérience. Automne 2012 : Au concours des villages fleuris notre commune est classée troisième de sa catégorie. Entre les deux dates, une saison riche en travaux et aménagements divers.

L'entrée sud du village s'enrichit d'une gloriette surmontée d'une girouette. Elle servira de supports aux deux rosiers grimpants et aux deux clématites qui sont plantés à ses pieds. Un sapin bleu et un ginko biloba ont trouvé place au milieu des arbustes existants et de la bordure de petits rosiers.
Un acacia doré trône au milieu de l'espace vert de la rue Charles Tissot, il est accompagné d'un massif arrondi destiné à recevoir des fleurs annuelles. Trois sièges arrondis compléteront le décor.
Un héron de métal est venu se poser dans le massif face à la mairie où un portique en bois et des hortensias blancs avaient été installés au printemps.
Un sentier gravillonné permet de traverser le square de la Charme où les plantations sont à présents terminées. Un érable rouge, un olivier de bohème argenté, un cerisier à fleurs, mêleront leurs couleurs dès le printemps prochain. Sous les arbres se trouve un grand massif de plantes vivaces dont les différentes floraisons s'étaleront tout au long de la saison. L'entrée du sentier est marquée par un groupe d'une dizaine de rosiers entourant celui qui fleurissait déjà en ce lieu depuis une vingtaine d'années.
Pratiquement tous les autres petits massifs se sont enrichis de nouveaux végétaux et certaines jardinières ont été peintes pour donner un peu de peps à tout ça.
Explosion de couleurs aussi au printemps 2013 puisque 400 bulbes de jonquilles et de narcisses ont été plantés partout dans la commue.

Publicité

Le projet « Cœur de villages »

La rénovation du presbytère est terminée

Ce projet de rénovation consistant à réhabiliter le patrimoine existant en le destinant à la location s'inscrit dans les objectifs du SCOT. Mais ce sont avant tout la possibilité d'accueillir de jeunes couples et l'opportunité de restaurer un des plus ancien bâtiment du village, qui ont motivé la municipalité dans l'engagement de ces travaux.

L'inauguration a eu lieu. Notre but était de créer deux logements et deux locaux associatifs en restructurant 3 anciens bâtiments : le presbytère, les communs de la maison d'école et l'ancienne salle de catéchisme qui fut aussi pendant quelques années une salle de classe.

Les architectes du Cabinet Architude ont su faire preuve d'originalité tout en respectant l'esprit des lieux et l'harmonie des volumes. La cour sert à la fois de lien et de séparation entre les deux logements et le grand jardin donnant sur la source de la Norge, apporte beaucoup de charme à l'ensemble, pour autant, le tout reste fonctionnel.

Les locaux associatifs ont été investis par Norges-Animation, et par Les Courlis. Ces nouveaux espaces sont assez vastes et assez hauts pour accueillir tout le matériel appartenant aux deux associations.

Subventionnés par le Conseil Régional et le député Bernard Depierre, le coût des travaux s'élève à 399 387 € dont 252 631 € à la charge de la commune, Les loyers permettront de rembourser les échéances de l'emprunt contracté. Opération « Cœur de Villages »… Jamais nom n'a si bien convenu à une réalisation. Restaurer des bâtiments anciens situés là où se trouve l'origine de notre village sur le ressaut rocheux qui protégeait les habitations des inondations de la rivière, c'est tout un symbole.

Nous avons d'ailleurs eu la surprise de découvrir la date de construction de notre presbytère : 1610, gravée au dessous du monogramme IHS au fronton.

Des rires d'enfants ont longtemps résonné dans la grande cour entre presbytère et école. Ce sera de nouveau le cas puisque ces logements vont nous permettre d'accueillir deux nouvelles familles, ce dont nous nous réjouissons.

Détail des dépenses	
Travaux	338 670 €
Maîtrise d'Œuvre	37 859 €
SPE, Etude thermique, désamiantage	9 885 €
Terrassement, branchements	12 973 €
Total	**399 387 €**
Répartition des dépenses	
Conseil Régional	105 690 €
Réserve parlementaire	28 000 €
FCTVA (remboursement d'une partie de la TVA)	13 066 €
Fonds propres de la commune	252 631 €

La municipalité planche sur le PLU

Longtemps annoncée, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est aujourd'hui une réalité. La commune devra se conformer aux prescriptions du SCOT avec entre autres une forte réduction de l'urbanisation et l'accroissement de densité.

La commune est en effet située dans le périmètre du Schéma de COhérence Territoriale du Dijonnais né de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) du 13 décembre 2000 qui promeut un développement des territoires « plus cohérent, plus durable et plus solidaire ». Le SCOT est un document d'urbanisme qui définit l'évolution d'un territoire. Il fixe notamment, pour Norges le niveau de densité de logement à 12 par hectare et

(Suite page 14)

(Suite de la page 13)
limite la surface des zones à urbaniser. L'intégration de 20% de logements dédiés au renouvellement (locatif) et de 10% de logements aidés seront également obligatoires dans tout nouveau projet immobilier. Ces prescriptions liées à l'habitat ne représentent cependant qu'une partie d'un ensemble d'objectifs qui visent plus généralement à préserver l'environnement en agissant également sur la maîtrise des déplacements, la préservation des espaces agricoles et naturels, la préservation des ressources etc.
Dans le domaine économique il est important de souligner que Norges n'a pas été identifiée comme pôle de développement. Nulle crainte ou nulle chance de voir donc se développer la zone artisanale. Concernant la révision du PLU, la phase de diagnostic est aujourd'hui presque terminée et la commune devrait entrer prochainement dans la deuxième phase qui concerne le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Il s'agit d'une phase déterminante pour l'avenir de la commune. Cette phase comprend notamment une réunion publique. L'ensemble de la population sera invité à y participer.

Reprise et fin des travaux pour la zone humide

Cette année devrait voir s'achever les travaux du cheminement piétonnier de la zone humide. Après plusieurs mois d'inactivité, et un dialogue de sourd avec le maître d'Œuvre, la commune a pris contact avec l'entreprise.

Les conditions météorologiques ont retardé les travaux et l'entreprise avait cessé toute activité dans l'attente de l'acceptation d'un devis de travaux supplémentaires qui comprenait notamment l'allongement de la passerelle dont la longueur avait été sous évaluée par le maître d'œuvre pourtant chargé « de fixer avec toute la précision nécessaire les dimensions de l'ouvrage » selon le texte de loi définissant ses missions. Ce dernier également en charge du suivi des travaux n'a malheureusement pas été en mesure de trouver une solution à cette situation de blocage. La municipalité a donc décidé de prendre contact directement avec l'entreprise pour entamer une négociation. Des modifications techniques et un effort de l'entreprise ont permis d'aboutir à un compromis financier pour terminer ce cheminement qui permet déjà à de nombreux promeneurs, malgré l'interdiction, de profiter de cette zone naturelle tout en cheminant sur les bords de la Norge, identité du village. Les travaux ont donc pu reprendre et devraient être terminés pour le printemps. La commune a par ailleurs mis fin à la prestation du Maître d'Œuvre avant le terme de son contrat. Le montant final des travaux s'élève à 453 749 euros dont 109 756 réellement à la charge de la commune. Les projets de kiosque sont abandonnés compte tenu de l'évolution des prévisions budgétaires des travaux de la zone humide, du contexte économique et du faible taux d'utilisation prévisible de ce bâtiment.
L'inauguration du cheminement devrait donc avoir lieu au printemps prochain en présence des différents institutions et organismes qui ont cofinancé le projet.

FJ Métallerie

SERRURERIE • MÉTALLERIE • FERRONNERIE D'ART • DÉPANNAGE

Depuis décembre 2010,
nous élaborons artisanalement des ouvrages sur mesure
pour personnaliser tous vos projets
en ferronnerie d'art, serrurerie et métallerie.
Du devis à la réalisation des travaux,
nous restons à votre écoute dans un seul but : votre satisfaction.
N'hésitez pas à nous contacter...

Fabien JACUS
14 rue des Rosières • 21490 NORGES-LA-VILLE
Tél. 03 80 52 90 39 / 06 80 90 66 41

fjmetallerie@orange.fr

sbci

- peinture
- outillage
- abrasif
- masquage
- mastic
- protection
- Fournitures industrielles

Société Barbry Carrosserie Industrie
ZA de Beauregard-21490 NORGES LA VILLE
Tél : 03.80.35.35.53-Fax : 03.80.76.59.37
Service Commercial : 03.80.35.35.51-Service Administratif : 03.80.35.53.64
sbci@wanadoo.fr-www.s-b-c-i.fr

Un vaste programme de voirie

La commune a redéfini des priorités en matière de voirie. Les aménagements sur l'ancienne route nationale 74 sont suspendus au profit de la réalisation du parking de l'école et de la rénovation des trottoirs rue des sources. La rue du château n'est pas oubliée mais des raisons techniques ne permettront pas sa réfection cette année.

Le parking de l'école

Le stationnement aux abords de l'école maternelle aux heures d'accueil des enfants est devenu anarchique. Une majorité de parents essaient tant bien que mal de trouver une place pour leur véhicule qui n'entrave pas la circulation. D'autres sont moins respectueux et n'hésitent pas à bloquer le flux de véhicules. Ceci comporte, il est vrai un avantage : la vitesse est par obligation réduite. Cette situation n'est toutefois plus acceptable et un projet de parking est à l'étude. Une proposition, émanant d'un bureau d'étude, assez onéreuse avait été présentée lors d'un conseil d'école. Celle-ci bien que techniquement et sécuritairement satisfaisante semblait disproportionnée au regard du taux d'utilisation présumé de cet aménagement. La municipalité a donc souhaité une solution plus abordable. Le service Mission d'Assistance aux Collectivités du Conseil Général de Côte d'Or a donc été sollicité pour étudier un aménagement moins onéreux et il s'avère qu'au regard des premières esquisses le coût peut être réduit de plus de moitié tout en assurant. le stationnement simultané d'environ 35 voitures. La phase de consultation pour la recherche d'un Maître d'Œuvre (cabinet qui réalise les plans d'exécution et suit les travaux) est actuellement en cours. Les candidats remettront des propositions d'aménagement répondant à des contraintes imposées comme la réduction de la vitesse des véhicules, la circulation organisée et sécurisée des piétons, le respect des normes en matière de voirie pour le passage des bus etc mais aussi le respect d'une enveloppe financière pour réaliser les travaux.
Les négociations pour les acquisitions foncières nécessaires sont actuellement en cours et nous espérons pouvoir démarrer les travaux cet été afin de bénéficier de l'aménagement à la rentrée 2013.

La voie communale n°2

Sa dénomination est voie communale n°2, sur les cartes vous trouverez l'appellation Route de Messigny mais beaucoup l'appellent la route du golf … quel que soit son patronyme l'usager ne constate qu'une chose : son état. Aujourd'hui cette route a été pratiquement entièrement rénovée mais… déjà dégradée sur une grande partie. C'est malheureusement déplorable de constater des malfaçons sur des travaux neufs. Le chantier s'est de plus déroulé avec des conditions météorologiques favorables. Il n'a toutefois été réceptionné qu'avec réserves et l'entreprise est déjà naturellement "invitée" à palier à toutes ses déficiences au printemps prochain.
Ne reste aujourd'hui qu'une infime partie à rénover entre les stands de tirs et la RD903. Mais la réalisation de travaux à l'Ecole de Tir Sportif de Norges est toujours en cours avec des allées et venues de poids lourds. Par ailleurs la réfection de cette partie doit faire l'objet d'une concertation avec le Conseil Général pour aborder le traitement du carrefour avec la route départementale, particulièrement délicat.

PLAN DU VILLAGE
Annoncé en 2010 il est enfin arrivé. Le plan de la commune est installé à l'entrée du village. Cet équipement a été fourni gracieusement par la société Média Plus qui l'a financé grâce à la publicité qui y est apposée

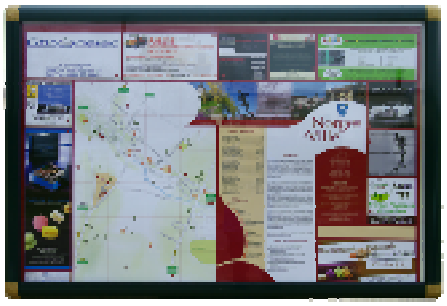

Rue des Sources

La rue des sources est une route départementale (RD28A) et donc gérée par le Conseil Général. La commune a donc sollicité l'institution départementale pour qu'elle procède à sa réfection. Toutefois, et compte tenu de l'état dégradé des bordures de trottoirs dont la commune a la charge, le Département ne procèdera à la réfection de la route qu'après exécution des travaux incombant à la commune.
La municipalité a donc fait évaluer le coût de la prestation afin d'effectuer une demande de subventions. Parallèlement à la réfection des trottoirs, la mise en place de ralentisseurs aux abords de la salle des fêtes et de l'école sera proposée.
Dans le cadre de la réfection de cette rue, la "mise aux normes" de l'arrêt de bus est d'ores et déjà programmée et financée par le Conseil Général. En effet, l'école accueille désormais une petite fille handicapée qui utilise les transports en commun et l'aménagement existant ne permet pas au bus d'effectuer une approche aisée du trottoir,.

PROGRAMME REPORTE « SINE DIE »
L'ancienne route nationale 74 traversant la commune avait fait l'objet d'un projet visant à réduire la vitesse des automobilistes.
Depuis la réalisation du rond point sur la route départementale 974, les usagers de la routes abordent désormais l'entrée du village avec une vitesse plus modérée. Les aménagements prévus (réduction de la largeur de chaussée par la création de places de parking et aménagement d'écluses) sont donc suspendus.

Travaux de mise aux normes à l'école

A l'école, Une rampe pour personnes à mobilité réduite a été réalisée par nos employés communaux, aidés de Monsieur Alessandro Gallo, pour permettre à l'enfant handicapée d'accéder aux locaux.

Une recherche d'artisans est en cours pour procéder au remplacement des systèmes anti pince doigts défectueux installés au niveau des charnières de toutes les portes de l'établissement scolaire.

Un abri bus à bambins

En 2009, à la demande de parents, la municipalité a sollicité le Conseil Général pour instituer un arrêt de bus supplémentaire route de Langres afin de prendre en charge les enfants des lotissements alentours se rendant à l'école de Brétigny. L'attente des nombreux élèves se fait depuis sur un espace non matérialisé et à la merci des intempéries, l'abri existant de la ligne régulière se situant de l'autre coté de la route. Par convention avec le Département il a été possible de bénéficier d'un prix avantageux sur la réalisation d'un abris bus. Le Conseil Général finance en effet 50% de cet équipement. Il fait également réaliser les travaux et entretient l'ouvrage.

Action sociale

Solidarité et convivialité au Centre Communal d'Action Sociale

Collecte pour les restaurants du Cœur
Le bilan fut mitigé pour la collecte de produits alimentaires et d'hygiène, organisée le 2 février 2013 par le CCAS au profit des Restaurants du Cœur.

LES PERSONNES NOMMEES
Mme Deulvot
Mme Jouan,
M. Faivre
Mme Benoît

Repas des aînés
Depuis 2009 une grande partie de nos aînés se retrouvent désormais au restaurant l'Amphitryon au golf de Norges pour partager un moment de convivialité. Un colis de produits régionaux voire locaux est également proposé par le CCAS aux personnes ne pouvant participer au repas.

Publicité

Les informations diverses

L'état civil en 2012

Mariages

Jean-François MONNIER et Hélène DEGUIN..... 8 septembre
Rémy OERTLI et Damayé CISSE .....23 juin
Kévin SCHORB et Flavie PATRIAT..... 3 septembre
Jean-Christophe VINCENT et Valérie JACQUINOT.....21 juillet

Naissances

Sundariya ALKHJAV..... 29 juin
Morgane COLLIER.....10 août
Thaddée ENGEL.....21 octobre
Thibault HUGUENIN..... 5 mai
Grégor KETELS..... 29 février
Eddie KLIMA.....28 janvier
Eliott LACHAT .....3 décembre
Lily-Rose LACOUR.....21 septembre
Alicia de LA PORTE.....27 mars
Adèle MONNIER.....4 octobre
Paul MONNIER.....4 octobre
Maxence ROLLIN..... 30 juin

Décès

Jean-Jacques BAYLACQ.....21 février
René POITOUT.....23 février

Les informations utiles

⇨ Les assistantes maternelles

Liste des assistantes agréées, transmise par le Service Protection Maternelle et Infantile du Conseil Général.

nom	prénom	adresse	tel
MITRANI	Joséphine	7, impasse de la Bergerie	03 80 76 59 41 port 06 46 22 63 74
FROMONT	Isabelle	39, route de Langres	03 80 35 52 50 port 06 65 41 66 29
GABIER	Céline	27, route Langres	09 51 61 77 25
GALLIMARD	Carole	3, impasse en Brise Jambe	03 80 35 50 73
JANSEN	Véronique	4, bis voie Romaine	03 80 35 52 25
LAPREVOTTE	Patricia	11, rue Charles Tissot	03 80 35 74 50
PEPEY	Sybille	34, rue de Malpertuis	06 11 97 04 66
RAFALKO	Stéphanie	32, rue de Malpertuis	03 80 23 55 79 port 06 19 98 08 67

⇨ Santé urgences

Pompiers tel 18,
depuis téléphone portable 112

SAMU tel 15

SOS Mains
Clinique de Fontaine-les-Dijon
03 80 55 55 55
1 rue des Créots
21121 FONTAINE LES DIJON

SOS medecins 36 24
4 impasse Prosper Gallois
21300 CHENOVE

C.H.U Hôpital Général
1 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON
03 80 29 30 31
http://www.chu-dijon.fr/

Défibrillateur
Un défibrillateur est désormais installé à la mairie

⇨ Déchets

Déchèteries
La communauté Emmaüs de Norges gère les deux déchetteries de Norges et de St Julien pour le compte de la Communauté de Communes du Val de Norge.
Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Ordures ménagères et tri sélectif
Ramassage le mardi
Semaines paires : caissettes bleues et jaunes
Semaines impaires : caissettes vertes et jaunes

Horaires d'ouverture	ETE 1er avr - 30 sept	HIVER 1er oct- 30 mars
Déchèterie SAINT-JULIEN		
Lundi	9h-12h	9h-12h
Mercredi	15h-18h	14h-17h
Samedi	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-17h
Déchèterie NORGES - LA-VILLE		
Lundi	15h-18h	14h-17h
Mercredi	9h-12h	9h-12h
Samedi	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-17h

Encombrants
Le ramassage des OBJETS ENCOMBRANTS s'effectue désormais gratuitement après prise de RENDEZ-VOUS au SERVICE DEBARRAS de la Communauté EMMAUS
tel : 03.80.23.80.11

⇨ Nuisances

Conformément à l'article 4 de l'arrêté préfectoral du 16 juin 1999 relatif à la lutte contre les nuisances sonores :
«Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- *les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,*
- *les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,*
- *les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.»*

⇨ Réseaux

Eau potable
Lyonnaise des Eaux
Centre relation clientèle
12 bd Dr Jean Veillet - BP 26629
21066 Dijon cedex
du lundi au vendredi 8h-19h samedi 8h-13h
tel : 09 77 408 408
Urgences tel : 09 77 401 123

Assainissement (eaux usées)
S.A. Bertrand
32 avenue Gambetta
89000 Auxerre
Pour toute intervention (24h/24 - 7j/7)
tél 06 26 61 65 43

Électricité - Gaz
EDF GDF : unité d'exploitation
65, rue de Longvic
BP 129
21004 Dijon cedex
Dépannage électricité (24h/24 - 7j/7)
tel : 0 810 333 021
Client particulier (gestion des contrats EDF)
tel : 0 810 040 333
Dépannage gaz (24h/24 - 7j/7)
tel : 0 810 433 021
Client particulier (gestion des contrats GDF)
tel : 0 810 800 801

⇨ Divers

Correspondant du Bien Public
Alain Thiry - tel : 03 80 35 52 27

Cantine Garderie :
tel : 03 80 33 47 43 (Répondeur)

École de Norges
Maternelle et primaire - tel : 03 80 35 70 19

École de Bretigny
Primaire - tel : 03 80 35 70 19

Centre de loisirs
UFCV Bourgogne
29, rue J.B. Baudin - 21000 Dijon
tel : 03.81.52.56.80 - fax : 03.80.65.21.77

Gendarmerie
Brigade de Messigny et Vantoux
Allée des Chenevières
21380 Messigny et Vantoux
tel 03 80 44 90 31
urgence le 17

Alertes METEO
répondeur 08 92 68 02 21 ou 32 50
site http://www.meteofrance.com

SPA chenil refuge de Jouvence
Route de Val Suzon - tel : 03 80 35 41 01
La SPA ayant signé une convention avec la Commune, ses services peuvent intervenir pour capturer chats ou chiens errants. Il suffit de téléphoner à la mairie, à la gendarmerie, aux pompiers ou directement au refuge de Jouvence à Messigny-et-Vantoux du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

La Poste Ruffey
rue des Écoles
21490 RUFFEY LES ECHIREY
tel 03 80 10 31 14
fax 03 80 10 31 12

Heures d'ouverture* :
Lundi au Vendredi : 14h30 - 17h30
Samedi : 9h00 - 12h00

La Poste Saint Julien
23 rue du Centre
21490 SAINT JULIEN
tel 03 80 23 22 01

Heures d'ouverture* :
Lundi au Vendredi : 9h30 -12h00, 14h30 - 17h30
Samedi : 9h00 - 12h00

Levée des boîtes aux lettres à Norges : 9h00
(route de Langres, Mairie, Voie Romaine)

* Attention, possibles changements à cause des horaires d'été

Peinture Sablage

Thermolaquage

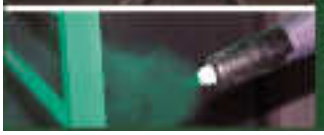

Pourquoi ne pas essayer le thermolaquage ?

Vous avez désormais accès à un procédé de peinture professionnelle.

AVANT

APRÈS

Le thermolaquage consiste en un revêtement de peinture en poudre obtenu par projection électrostatique de poudre polyester sur une pièce métallique, puis par cuisson dans un four à 200°.
Par élévation de la température, la poudre fond, s'étale puis polymérise formant un film homogène, résistant et protecteur.

Les peintures en poudre apportent une vaste gamme de finition par :

- **Le relief :** lisse, martelé, texturé, grainé, sablé,...
- **La brillance :** brillant, satiné, mat
- **La couleur :** déclinable à l'infini
- **Les effets :** chiné, métallisé, nacré,...

Les pièces thermolaquées ont **un aspect parfait, une résistance aux chocs et aux intempéries** supérieure aux procédés classiques.

Le thermolaquage est la solution idéale pour protéger et décorer tous types d'ouvrages dès lors qu'ils sont en acier, aluminium, etc.

- **Volets, portes, portails, grilles, garde-corps**
- **Jantes, carters, diverses pièces auto/moto**
- **Mobilier de jardin, radiateurs**

DEVIS IMMÉDIAT ET GRATUIT

La qualité industrielle au service des particuliers

ABSP

www.absp.fr

N'hésitez pas à nous contacter :

Atelier bourguignon de sablage et de poudrage
ZA de Beauregard - 21490 NORGES-LA-VILLE
Tél. 03.80.76.50.53 - Fax : 03.80.35.79.28
E-mail : absp21@yahoo.fr

Thierry MOUILLON

ZA de Beauregard
21490 Norges-la-Ville
tél/fax : 03 80 35 51 14

Serrurerie
Ferronnerie
Chaudronnerie
Soudure inox

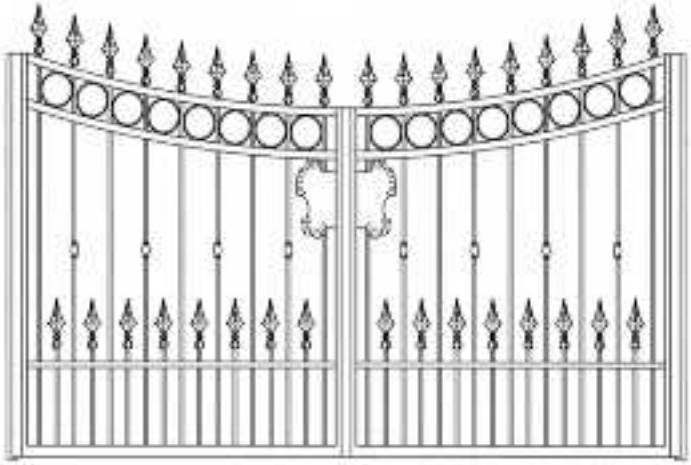

portails - grilles - rampes - garde corps

ACCUEILS PERISCOLAIRES
NORGES LA VILLE – BRETIGNY
Accueil du matin, du soir et restaurant scolaire

La Communauté de Communes du Val de Norges a confié la gestion de ses accueils périscolaires à la Fédération ADMR

Restaurant scolaire

Accueil des enfants sur le lieu de scolarisation.
Tout repas peut être réservé ou décommandé au plus tard la veille avant 9 h.
Possibilité de non facturation d'un repas en cas de maladie, à condition de prévenir la responsable de l'absence de l'enfant et de fournir un certificat médical.

Accueil du matin et du soir

Accueil des enfants sur leur lieu de résidence.
Inscription ou annulation obligatoire,
au plus tard, le matin pour soir et le soir pour le matin.
Une inscription non annulée dans les délais entraîne une demi heure de facturation.
La réservation ou l'annulation d'une garderie ou d'un repas ne sera pas prise en considération par l'école : il est impératif de prévenir les accueils périscolaires de Norges ou Brétigny

Animations depuis la rentrée de septembre (photos)

Animation Bio
repas bio – qu'est ce que le bio ? – bouquets de fleurs sauvages
Animation La Vigne
cueillette du raisin de la vigne communale – dégustation
Halloween
la citrouille géante
Noël
confection de boules en papier pour le sapin – pochoirs –concours du dessin de Noël…
Accueil des mascottes de l'école : Popi, Natacha et Patouf

Les animatrices

A Norges : Martine, Bouchra, Brigitte, Christine, Daniella, Justine, Nicole, Véronique, Sandrine et Angélique
A Brétigny : Claude (responsable adjointe), Nadine et Violette

Horaires d'ouverture : de 7 h 30 à 18 h 30
Inscriptions auprès de la responsable des structures :
Martine CASES au 03 80 33 47 43
Pour nous contacter : (mail notamment pendant les vacances)
aps.norges@sfr.fr - mcases@fede21.admr.org
Norges : 03 80 33 47 43 Brétigny : 03 80 35 70 75

Une Année à l'Ecole Maternelle

Cette année, les élèves de la maternelle, avec ceux du CP et du CE1, ont assisté à un spectacle intitulé « le casse tête d'Alice » présenté par Planète mômes. Animation interactive ayant pour objectifs l'apprentissage du schéma corporel et les spécificités du corps humain comparées à celles des animaux . A la poursuite de son chien Pirate, Alice est entrée dans le château d'Argy, mais Pirate va faire tomber l'armure du chevalier Fichet, et se trouve alors prisonnier dans les oubliettes. Pour délivrer Pirate, Alice doit reconstruire l'armure avec l'aide des enfants spectateurs, elle devra réussir quatre épreuves.

CARNAVAL

Les trois classes de l'école maternelle ont préparé pendant de longs mois ce bal costumé qui fut un réel succès !
La chorale des Moyens et des Grands a interprété avec brio trois chansons de son répertoire. Puis les princesses, fées, supers héros, zorros et autres petits superbement déguisés ont effectué une dizaine de danses endiablées pour le plus grand plaisir des spectateurs venus nombreux. Les parents déguisés ont été récompensés pour leur participation. Un goûter bien mérité a terminé ce merveilleux moment de convivialité, consécration des acquis des petits élèves depuis le début de l'année scolaire.

EXPOSITION EMMAÜS

Trois bénévoles de la communauté sont venus présenter aux élèves de maternelle et de CP/CE1 le travail des compagnons d'Emmaüs qui est de redonner une deuxième vie aux objets et aux matériaux. En effet tout ce qui est donné à Emmaüs et qui est en bon état, va être vendu. Si c'est en mauvais état, c'est démonté et trié. Les élèves ont pu observer et manipuler les matériaux transformés (des jouets en plastique sont devenus granulés colorés!) Ils ont ainsi découvert le recyclage et été sensibilisés à la préservation des ressources naturelles.

DES POUSSINS A L'ECOLE

A la rentrée des vacances de Pâques, Sébastien Trameaux, le fermier de la ferme des 1000 pattes à Ecutigny, est venu faire une animation sur la poule, le coq et l'œuf pour les classes de Mmes Savignard et Vuillaume. Les élèves ont eu la responsabilité d'installer et de surveiller une couveuse dans laquelle 20 œufs ont été placés. Leur patience et leur dévouement furent récompensés quand 11 poussins ont éclos sous leurs yeux émerveillés.GS et CP ont pu profiter également, de cette leçon de vie extraordinaire!

AU FEU LES POMPIERS !

Sébastien le pompier a reçu les moyens de Mme SAVIGNARD à la caserne de Fontaine les Dijon.

Quelques notions que nous avons abordées :

Rôle des pompiers, quand appelle t'on les pompiers ? Numéro de téléphone

Nom des différents éléments de l'uniforme des pompiers. Nom du matériel, à quoi ça sert. Les risques domestiques, de la rue, de l'eau…

Présentation des camions et du matériel :

Son de la sirène, Les différents camions (ambulance, camion citerne…)La lance à incendie, la pince à découper les voitures accidentées, le matériel de l'ambulance

Nous sommes montés à tour de rôle dans un camion de pompier, nous avons porté la bouteille à air et essayé les casques des pom-

ATELIER PÂTISSERIE

M. COLLARDOT, boulanger pâtissier à Bretigny est venu dans la classe des moyens de Mme SAVIGNARD animer un atelier « pâtisseries de Pâques ». Tartelettes avec crème d'amande et morceaux de fruits, verrines pain d'épice et mousse au chocolat, souris et fleur en pâte d'amande, les enfants apprentis pâtissiers étaient ravis de rapporter chez eux une boîte de douceurs sucrées !

FÊTE DU VILLAGE

Lors de la fête du village et des associations, les grands de Mme BERTON ont fait découvrir aux habitants de Norges quelques chants appris tout au long de l'année à la chorale de l'école .

JOURNEE A LA FERME DES 1000 PATTES

Les Petits de Mme VUILLAUME et les Moyens de Mme SAVIGNARD sont allés à la Ferme des 1000 pattes de Sébastien Trameaux située à Écutigny, petit village de Côte d'Or, où ils ont participé à une journée d'animation « apprenti fermier »

AU PROGRAMME :

- Chèvres et moutons, alimentation, reproduction, traite d'une chèvre, dégustation du lait sorti du pis, biberon donné aux chevreaux et agneaux, tonte d'un mouton
- Nourrissage des cochons, lapins
- Nourrissage, découverte des poules, canards, cailles, poussins…
- Promenade pour découvrir bouc, chevaux…
- Animation autour de Luciole l'ânesse (brosser, nourrir) Tout le monde monte sur son dos!

Nous avons rapporté à la ferme, nos poussins qui ont éclos à l'école pour qu'ils puissent grandir en liberté.

Découvertes, apprentissages et émotions garantis tout au long de cette journée ensoleillée.

NOËL

Noël passé, le Père Noël fut enchanté du dessin coloré que lui avait donné Clémence, il l'a montré à son ami, l'artiste peintre NIMA. Alors, cette année, NIMA est venu avec lui pour donner aux enfants quelques unes de ses toiles pour créer avec eux ,dans leur école, une galerie d'art. Après avoir terminé ensemble un tableau « étoile de mains » pour offrir à Maxime ,frère de Clémence, le Père Noël s'est rendu dans chaque classe pour offrir des cadeaux et distribuer des friandises à chaque enfant de la maternelle mais aussi du CP et du CE1. Les petits, encore émerveillés, se sont enfin réunis autour du traditionnel goûter.

Cette animation est réalisée bénévolement par M. et Mme LADIRE, de Brétigny depuis plusieurs années. Les enseignantes les remercient chaleureusement.

Des nouvelles de la bibliothèque

Contact E-mail : bibliotheque.norges@laposte.net

11 bibliothécaires qui vous attendent à une des quatre permanences hebdomadaires

Responsables
Lucette Lagadrillière (10)
Gestion
Jocelyne Dekimpe (5)
Bernadette Riot (7)
Monette Chanet (8)
Nina Comparot (9)
Accueil des classes
Corinne Guyot (3)
Martine Cases (4)
Jocelyne Pagant (6)
Section jeunesse
Jacqueline Thiry (11)
Expositions
Chantal Briquez (1)
Geneviève Savreux (2)

Après Apostrophes, les mots de minuits, la grande librairie… à la bibliothèque de Norges aussi, on parle de littérature !

C'est même le but du Comité de lecture, mis en place depuis une année, qui se veut avant tout un moment de partage autour du livre. Son principe : un thème choisi entre les personnes présentes, une lecture sur ce thème au cours des 6 semaines qui séparent 2 réunions. Puis, lors de la réunion suivante, échanges d'impressions sur les lectures, dégagement de points communs ou de divergences. La séance s'enrichit de la présentation d'un autre lecture évoquée par l'un ou l'autre, aimée, ou pas. La discussion se fait à bâtons rompus et d'agréables digressions élargissent souvent l'horizon.
Pour participer, nul besoin de s'inscrire, nul besoin d'être assidu. On peut même venir pour la seule écoute, c'est intéressant.
Quelques thèmes déjà choisis : un auteur, Laurent Gaudé / La nouvelle / Le roman historique / Les prix littéraires. Le panneau de présentation des ouvrages de la bibliothèque est renouvelé suivant les différents thèmes.

Un poète rend visite à la bibliothèque
Par deux fois cette année Joël Grenier de la troupe des 2 Trémas est venu à la bibliothèque pour nous lire des poèmes , "mots d'émoi d'été" et présenter deux contes La colère de l'hiver et Drôle d'été. Le public est ressorti de ce moment poétique avec autant de sourires aux lèvres que de rêves dans les yeux

la bibliothèque en chiffres

2 319 livres pour jeunes
2 406 livres pour adultes
107 films enregistrés sur DVD
383 CD de musique

« La littérature qui permet d'entrer dans d'autres cultures, présentes ou passées, est une messagère essentielle de la liberté et de la tolérance » Raja Alem

Chapeaux, coiffes et couvre-chefs
C'est le thème de notre exposition annuelle qui se tiendra les 6 et 7 avril 2013 avec la complicité des enfants de l'école et de l'accueil péri-scolaire. Toute personne pouvant nous prêter un couvre-chef pour la durée de cette exposition sera la bienvenue

Horaires d'ouverture

mercredi 16h45 à 18h45,
jeudi 9H30 à 11H00 (en période scolaire),
vendredi 18h00 à 19h00 ,
samedi 13h30 à 15h00
Pendants les vacances d'été, la bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 16 h45 à 18h45
les prêt s sont gratuits